

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 30 JUIN 2010

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Jacques IDOMENEE	à	André PAILLAS
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Véronique PEBEYRE	à	Dominique QUEHEILLE
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

<u>Suppléants</u> :	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Laurence BORAU	suppléante de	Didier LOUSTAU
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE
	Stéphanie REDAL	suppléante de	Jean-Pierre TERUEL

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG.

---

#### RAPPORT N° 54

#### CINEMA LE LUXOR : CONVENTION DE PARTENARIAT

Madame JAUBERT-BATAILLE indique que les nouveaux propriétaires du Cinéma LE LUXOR ont souhaité bénéficier du partenariat dans le cadre de la « loi SUEUR » tout en revoyant certaines clauses concernant les compensations offertes à la CCPO :

- Mise à disposition de salles pour l'accueil de manifestations organisées ou soutenues par la CCPO ou par les communes rurales,
- Organisation de projections de films et de soirées débats (ex : journées de la femme)

Pour ce faire, la CCPO versera une aide annuelle de 15 000 €

Ces dispositions feront l'objet d'une nouvelle convention qui sera reconduite chaque année.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la section fonctionnement du BP 2010.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention
- **VOTE** la subvention correspondante

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2010

Suivent les signatures

Le Président,

**Bernard UTHURRY**